



Sinistre détecteur de fumée

Par **Mathieu22**, le **19/09/2015 à 13:39**

Bonjour à tous et à toutes,

Je suis récemment devenu locataire d'un appartement au dernier étage d'un immeuble dans la ville de Nancy.

Alors que j'étais absent, le détecteur de fumée de l'appartement (qui a été installée par le propriétaire lui même) c'est déclenché sans raison.

Les pompiers sont intervenus et ont casser une fenêtre pour pouvoir rentrer dans l'appartement et effectuer leur intervention.

J'aimerais savoir qu'elle assurance doit prendre en charge le changement de la fenêtre. L'assurance du propriétaire ou l'assurance du locataire ?

A savoir qu'après avoir contacter mon assurance elle m'a annoncer une franchise de 200€ pour la réparation.

N'est-ce pas le propriétaire qui est responsable du détecteur de fumée puisque c'est lui qui la acheté puis installé ?

Le locataire est seulement en charge de l'entretien non ? (changements des piles)

Merci d'avance pour vos réponses, j'espère avoir été assez claire [smile3]

PS: J'ai signé le début du bail au 29 aout, pour une intervention entre le 07 et le 12 septembre, les pompiers n'ont pas été capable de nous fournir la date exacte pour l'instant.

Par **Lag0**, le **19/09/2015** à **14:09**

Bonjour,

Je suis un peu étonné de voir qu'un détecteur de fumée qui se déclenche en l'absence de tout occupant entraîne l'intervention des pompiers. Il est directement relié à la caserne des pompiers ce détecteur ?

Par **Mathieu22**, le **19/09/2015** à **19:14**

Non c'est un des voisins qui les à contacter .